

cabinet de travail ; elle s'assura qu'elle examina les papiers placés sur le bureau. Le jeune domestique ferma aussitôt la porte à clé et courut aussitôt donner l'alarme. On trouva sur l'Anglaise les copies de plusieurs documents, écrites de sa main. Elle a aussitôt été expulsée de Russie.

Le courant

M. Laflèche a beau faire et M. Berthelet a beau ne rien faire, il ne sera pas dit qu'il est permis aux mouchards, en France, de jouir de la paix et de la considération des braves gens. Le grand-maître de l'Ordre essaie encore, ce matin, de faire obtenir la délation comme une vertu « républicaine ». — Merci bien ! — Nous voyons qu'il a réussi à convaincre le ministre de la guerre, membre distingué de la loge des « Rénovateurs de Glichy » ; celui-ci a pris définitivement les mouchards sous sa protection. — Qui les touche le touche — Mais nous sommes bien aises de constater que dans le bloc même le dégoût s'infiltra et s'affirme. Faut-il rappeler l'ordre du jour si net, si méprisant voté par le Comité directeur de l'Alliance démocratique et comiste que préside M. Adolphe Carnot ? Et les démissions retentissantes de M. Joseph Reinach, de M. Guieysse et de cent autres membres de la Ligue des Droits de l'Homme ? Les journaux publiés, ce matin, une circulaire rédigée par les présidents de certaines sections de la Ligue, adressé à tous leurs collègues et proposant de manifester le regret que le Comité central n'ait pas cru devoir désemparer, par une délibération formelle, les pratiques de délation incontestablement introduites dans l'armée et qu'il ait préféré des intérêts politiques momentanés à l'intérêt permanent de la République. Ce sont des amis du gouvernement qui parlent ainsi. On peut juger, par là, de la puissance du courant jailli de la conscience publique.

M. le général Févier, ancien grand-chancelier de la Légion d'honneur, et un grand nombre de hauts dignitaires, ont pris l'initiative de demander la radiation des légionnaires convaincus de délation. On sait que le grand-chancelier, le général Florentin, est gagné à cette idée. L'émotion est vive dans ce dernier carré de la défense du comisme. — La délation n'est pas un crime selon la loi, s'écrie-t-on.

— Si ! Un crime selon la loi de l'honneur. Or, c'est d'honneur qu'il s'agit précisément. — Les faits ne sont pas toutes authentiques, dit-on encore, vous allez déshonorer injustement... — Point du tout. Il n'est pas question de frapper les délateurs sans preuves, sans discernement. Croit on que le cas Vadecard, par exemple, n'est pas suffisamment clair ? Et celui du capitaine Molin, et celui du commandant Pasquier, et celui du général André ? Le général de division Grandin, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, vient précisément de déposer une plainte contre ce dernier et demande sa radiation. Rien de plus juste. Dira-t-on qu'il ignorait l'œuvre de délation organisée dans son cabinet ? Sa fuite du ministère est un aveu. Puis, il y a la lettre du commandant Pasquier : « Faisant partie d'une association à laquelle le ministre de la guerre s'était adressé pour se renseigner sur l'attitude politique et la conduite extérieure de certains officiers, je n'ai fait que déferer au désir officiel qui m'avait été exprimé ».

La Légion d'honneur a aussi son Conseil de l'Ordre comme la Franc-Maçonnerie. En réalité, il y a deux ligueurs en présence, celle de l'honneur et... l'autre. Nous savons bien quelle celle qui l'emportera.

Tous les jours le courant qui entraîne les esprits se dessine mieux, s'éclaircit et se précipite ; ce ne sont pas les simples opérations d'arbitrage et de compensation auxquelles se livre l'ancien agent de change, le Rénovateur de Glichy, ni les tontoineries de M. Combes, ni les articles de M. Laflèche qui en arrêteront l'irrésistible élan. C'en est fait ; il est déchaîné sur notre pays, il submergera toutes les basses vilenies ; maintenant, les obstacles ne feront que décapiter sa colère et sa puissance. LATAPIE.

L'ACCIDENT DE LA GARDE DU NORD

Le docteur Auclair, une des victimes de la catastrophe de la gare du Nord, est mort hier après-midi, à trois heures, à l'hôpital Lariboisière.

IMPRUDENCE

Les événements se précipitent au Maroc. Déjà on arme plusieurs croiseurs à Toulon et l'on se prépare en vue d'une expédition. Qu'un poste français soit attaqué, que nos nationaux soient pillés ou massacrés, et voilà le drapeau engagé, la guerre allumée.

Certes, nous désirons que la France aille au Maroc, qu'elle étende son protectorat depuis Tunis jusqu'à Tanger, mais nous ne voulons pas faire dans cette partie de l'Afrique le jeu des Anglais ni même des Espagnols.

D'autre part une expédition militaire, dans les circonstances actuelles, pendant la guerre d'Orient, à la veille des complications annoncées en Europe, nous semble dangereuse. Le ministre Combes n'est pas helleuxque, et cependant il semble vouloir pousser les choses fort loin au Maroc. Une attitude aussi martiale, de la part de gens aussi pleutres, paraît suspecte. Quel intérêt les antimilitaristes et les pacifistes ont-ils à laisser entreprendre une expédition en Afrique ? On voudrait nous hier, nous paralyser, qu'on ne procéderait pas autrement. L'Allemagne, qui prépare un coup de tonnerre, nous excite, comme elle nous pousse en Tunisie, cherchant à nous occuper de l'autre côté de la Méditerranée.

Il est certain qu'une action militaire en Afrique nous empêcherait de jouer en ce moment notre partie en Europe. Et, au fond, c'est peut-être ce que veulent nos diplomates : avoir un prétexte pour détourner l'attention publique et ne pas intervenir.

Tout le monde sait que les rapports deviennent de plus en plus tendus entre l'Angleterre et l'Allemagne, qu'un conflit éclatera tôt ou tard. — Et, en attendant, les deux pays, ces deux puissances, et que la Russie n'attend que cet événement pour franchir les Dardanelles.

En présence d'éventualités aussi graves, ne vaut-il pas mieux que la France garde les mains libres ? Quelle urgence y a-t-il à lancer nos colonnes dans les sables africains ? Veillons aux quatre coins du monde et tenons nous poudre sèche : nous irons au Maroc quand nous n'aurons rien de mieux à faire. EMILE MASSARD.

NOTRE MARINE

Jamais dans aucun pays et à aucune époque, on avait vu une incurie si grande, un intérêt défilant des intérêts vixins de la nation. Bateaux coulés sur les chantiers, marchés égarés ou perdus, règlements et décrets méconnus, lois violées et ignorées se trouvent réunies là comme à plaisir. On ne peut imaginer un pareil désordre et il faut que la réalité en soit rendue tangible pour y croire. En citerai-je des exemples ? Voici un grand cuirassé qui nous cotera bien quatre millions. Il a nom : *Patric*. Quant le marché passé avec les constructeurs, il devra être livré à la marine en novembre 1905.

Il ne le sera pas. Pourquoi ? Ah ! pourquoi ? Tout simplement parce qu'il a fallu passer un acte additionnel pour les grosses tourelles d'acier qui doivent contenir et protéger la grosse artillerie. Or, cet acte additionnel, égaré, oublié, peut-être au fond d'un tiroir, a traîné au ministère pendant quatre mois entiers avant que d'être motifs-aux fournisseurs. Quatre mois ! Vous entendez bien ? On le signe, on le met sur le coin d'une table, puis on pense à autre chose : à une fête, à un voyage d'agrément, à l'organisation d'un banquet, que sais-je ? Le temps passe, et il passe vite quand on s'amuse. Puis un jour, le fournisseur frappe à la porte.

— Hé bien ! Et mon acte additionnel pour les tourelles de 305 ? — Ah ! c'est vrai ! Nous n'y songions plus ! Où est-il l'acte additionnel ? Où cela ? Dans la commode ?... Dans l'armoire à glace ?... Dans la table de nuit ?... Enfin, on le trouve. C'est bien lui... N'en est-ce pas un autre ?... Non c'est lui. Le voilà. Notifions-le. Tout est réparé... Hélas ! oui, tout est réparé. Mais le navire est retardé. On l'avait promis aux Châlières pour le 1905, on l'avait promis à la marine et à la France ; on ne leur donnera qu'en octobre 1906. C'est en fin de compte, un an de perdu, c'est de l'argent de perdu, c'est de la force de perdue ; c'est une diminution et un affaiblissement du pays.

Qu'il est ce passe-t-il ? En Turquie ? En Chine ? Dans quelle contrée voit-on les ministres oublier de notifier les papiers et rester pendant des mois et des mois, enfouis dans des cartons ? Dans quel pays du monde voit-on des voyageurs de guerre traîner indéfiniment sur les chantiers, uniquement parce qu'ils attendent une signature ? Où trouve-t-on une escadre qui ne peut se compléter parce qu'une série de banquets l'a fait négliger par le gouvernement ?

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout. Pourquoi M. Ménard a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout. Pourquoi M. Ménard a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.

Comment M. Ménard n'a-t-il été averti de la conduite de M. Syveton à l'égard de sa femme que trois jours avant le procès du général André ? L'histoire du songe ne tient pas debout.